Université de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Le Président de l'université de Lomé porte à la connaissance des bacheliers qu'un concours est ouvert, au titre de l'année académique 2026-2027, pour le recrutement d'étudiants en semestre 1 de Licence professionnelle à l'institut des sciences de l'information, de la communication et des arts (ISICA) dans les spécialités suivantes :

- Communication des Organisations ;
- Journalisme ;
- Publicité et Arts Graphiques.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat deuxième partie (BAC II), séries A4, C, D, G1 et G3.

Le dossier de candidature est constitué des pièces ci-après :

1. une demande manuscrite adressée à la directrice de l'ISICA ;
2. une copie légalisée de l'acte de naissance ;
3. une copie légalisée du certificat de nationalité ;
4. une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat première partie (BAC I) ou les relevés de notes de la classe de première pour ceux dont l'examen du BAC I n'est pas obligatoire ;
5. une copie légalisée du relevé de notes du BAC II ;
6. des justificatifs des années écoulées depuis l'obtention du diplôme pour les titulaires d'un BAC II antérieur 2026 ;
7. une quittance (l'original) des frais d'étude de dossier, portant le nom du candidat, d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA pour les togolais et ressortissants des pays de la zone UEMOA et quinze mille (15 000) F CFA pour les ressortissants des pays hors zone UEMOA payable sur le compte de l'UL **banque IB BANK N°TG 024 01030006429700111 01 ou ECOBANK N TG 055 01708 140004450003 40.**

Le dossier de candidature ainsi constitué est déposé tous les jours ouvrables du **lundi 07 septembre 2026** au **vendredi 25 septembre 2026** de **08h 00 à 12h 00** et de **15h 00 à 17h 00** au secrétariat de l'institut sis au campus sud de Lomé.

Le concours se déroule en deux (02) phases :

- une présélection basée sur l'étude des dossiers ;
- un examen écrit portant sur une épreuve de dissertation et de culture générale.

L'examen se déroulera dans la période du **30 septembre au 6 octobre 2026**.

Les résultats seront communiqués le **9 octobre 2026**.

L'accès à la salle d'examen est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de l'ISICA (01BP 1515 Lomé 1-TOGO ; Contact : **+ 228 77 66 22 22**).

Lomé, le 30 JUIL 2026

Le Président de l'université de Lomé

UNIVERSITE DE LOME * TOGO * Le Président 01 B.P. 1515 Lomé

Professeur Kossivi HOUNAKE